

Élections : au voleur!

Autor(en): **Gavillet, André**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1983)**

Heft 701

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1025129>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Au voleur!

A Claude Bonnard,
ancien collègue.

Il y a longtemps que les pavés de propagande électorale ne piègent plus mon indignation. Comme pour les chauffards sur la route, inutiles les coups de klaxon indignés! Pourtant ma philosophie a été prise en défaut. J'ai lu ceci:

Au fisc!

Au voleur!

Plus on paie d'impôts, plus on donne de pouvoir à l'Etat. Qui en profite pour nous mettre un peu plus sous tutelle: toutes les libertés qu'il s'offre, c'est à nous qu'il les enlève (...).

Texte signé: libéral, et propos attribués à Pierre-Vincent Gamboni, chef d'entreprise, député, municipal, et, sauf erreur, ancien président du parti libéral. Toutes références qui engagent.

Que l'on juge la fiscalité excessive, les dépenses débordantes, les fonctionnaires encombrants, soit, c'est une option politique. Mais c'est quoi, ce style pour l'exprimer?

Lorsque M. Gamboni obtient une adjudication parce que, dans une soumission pour l'Etat, il a offert le meilleur rapport qualité-prix, se considère-t-il, étant payé, comme un receleur?

Il y a quelques années, Marc-Henri Ravussin, alors conseiller d'Etat en fonction, avait, dans un discours public devant les betteraviers, laissé son indignation oratoire l'emporter hors des limites du champ: nous préconiserons la grève de l'impôt, avait-il clamé. Claude Bonnard (libéral) présidait alors le Conseil d'Etat. Sévères explications internes. Puis, convocation du comité directeur du PAI (Paysans, artisans, indépendants, parti de M.-H. Ravussin). Mise en garde. Les contributions publiques sont une exigence égale, disait le président.

L'Etat ne laissera pas mettre en cause, ni saper, ni troubler... etc. Quelques militants du PAI n'ont pas oublié.

Que n'ont-ils crié: «au voleur!». Pourquoi les fraudeurs du fisc ne plaident-ils pas: légitime défense! Pourquoi les contribuables n'appellent-ils pas les gendarmes? Mais ils sont payés, les gendarmes, avec l'argent volé. Jouons donc aux gendarmes et aux voleurs!

L'OVERDOSE

Au-delà d'une formule, on observe, martelée, cette image répétitive de l'Etat qui s'offre des libertés enlevées aux citoyens, slogan destiné à faire élire des conseillers qui se réclament, eux, de l'Armée, de la Justice, de la Police, au nom de la protection de nos libertés.

Je concède que tout parti, associé aux affaires publiques, peut s'en distancer partiellement, en présentant son propre programme, qui diffère de l'action gouvernementale composite. La participation et le pluralisme entraînent inévitablement ces déhanchements.

Mais il y a un minimum en dessous duquel on ne peut descendre, même en combat électoral, sans être disqualifié pour coup en dessous de la ceinture: comment refuser d'admettre que dans l'institution étatique s'exerce à la fois la contrainte et la liberté?

Certes, libertés et contraintes se dosent. C'est le sujet politique par excellence. Mais la propagande libérale ne dose plus, elle overdose d'anarchisme électoral.

On me dira, bien sûr, qu'il faut savoir faire la part des choses. Que la propagande est rédigée par des spécialistes de la publicité, laquelle a ses règles de grossissement.

En fin de compte, c'est cela le plus grave. Le publi-

ciste dicte et le politique signe. M. Gamboni, avez-vous relu ce qu'on vous fait dire?

Des spécialistes, des experts décrètent que tel slogan va dans le sens du poil. Ils rédigent en fonction de ce choix. Puis ils font authentifier leur démagogie de spécialistes par des hommes politiques responsables.

Si la liberté est faite d'engagement personnel, la méthode libérale de marketing est aux antipodes de cette liberté-là. Le responsable de la propagande vous fait dire, à la lettre près, ce que vous devez dire. On répète après lui. La liberté passe par le psittacisme. Oh! Jacquot!

A. G.

«ancien voleur».

MÉDAILLES**L'Europe radicale**

Le Prix de l'Europe, c'est comme les distinctions décernées aux entreprises commerciales (du genre Coq de la Qualité française): on le demande, on en négocie un peu l'octroi, et surtout on en exploite la remise.

Ainsi du Prix de l'Europe 1983, décerné cette année à la Ville de Lausanne (syndic: Paul-René Martin, radical), comme d'habitude par la Commission de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (président de la Conférence desdits pouvoirs: Bernard Dupont, radical valaisan). Cérémonies diverses du 13 au 15 octobre à Lausanne, avec une conférence du président de l'Union européenne de Suisse (Jean-Pascal Delamuraz, radical vaudois de format fédéral), toutes sortes d'allocutions officielles (dont trois Suisses, par MM. Martin, Delamuraz et Probst, secrétaire d'Etat, radical bien sûr), sans oublier les mille bouteilles du vin d'honneur offert à la population vendredi 14 octobre dès 11 heures, moment idéal pour les travailleurs. On n'est jamais si bien arrosé que par soi-même.